



ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX.
CANTON

1863. Les Maires
et autres autorités dans
la rédaction des tables ont
à leur disposition. Le
procès-verbal de quinquante
ans, et l'irrégularité de
quelques autres, ont pro-
voqué plusieurs fois des
observations de la part de
M. le Procureur impérial.
L'Etat public réclamé que
cet état de choses cesse. Les
regardés les plus ordinai-
res ont le manque de pré-
cision de nous en de dates.
Le table doit contenir d'au-
tant le nom de famille par
ordre alphabétique, puis
le nom, et ensuite la date.
M. les Maires voudront
bien se conformer scrupu-
lusement à cette instruction.



865.

ACTES DE L'ETAT CIVIL.

Commune de *M. André ou Asty*

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance de
BORDEAUX.

Registre des Décès.

Nous, Juge-commissaire nommé par M. le Président du Tri-
bunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exé-
cution des dispositions du Code Napoléon, coté et paraphé le
présent registre, contenant *vingt six*
feuilles, pour servir à enregistrer et constater les Décès dans la
commune de *M. André ou Asty*
pendant l'an 1863.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1862.

1101

du 17 Janvier 1863



de Jean Lambert
73 ans

Je soussigné, m'habitant
à Paris, rue de la Harpe, n° 102,
de Jean Lambert, décédé
notaire en bonne et loyale
forme, âgé de soixante trois
ans, cette commune, le
dix-neufième de ce mois, dans la
profession de cultivateur, et
de Jean Lambert, âgé de
soixante ans, habitant de cette commune,
résidents au dit lieu, et ont été
au dit acte de mariage par
notaire, muni de son pouvoir
et de son acte de mariage, par moi Jean Lambert
notaire, maire de la commune de
Paris, le dix-neufième de ce mois.

A. Lambert

1102

du 19 Janvier
1863.

de Jean Lambert
9 ans

Je soussigné, m'habitant
à Paris, rue de la Harpe, n° 102,
de Jean Lambert, âgé de
soixante ans, habitant de cette commune,
résidents au dit lieu, et ont été
au dit acte de mariage par
notaire, muni de son pouvoir
et de son acte de mariage, par moi Jean Lambert
notaire, maire de la commune de
Paris, le dix-neufième de ce mois.

A. Lambert

N° 3

du 28 Janvier 1863
Françoise
Lavanneau
60 ans

Sans profession
approuvé deux
mots rayés

L. Bellonay

Du vingt huit Janvier mil huit cent soixante
trois, à huit heures du soir.
Acte de décès de Françoise Lavanneau,
d'ici ainsi que nous nous en sommes assuré
hier à neuf heures du soir, âgée de soixante ans
née dans cette commune, y demeurant, fille légitime
veuve de Jean Baptiste Boyer, fille légitime
de Pierre Lavanneau et d'Anne Joyon de ce lieu.
Sur la déclaration à moi faite par Anthon
Girard bottier, âgé de cinquante trois ans
époux Jean Millaud, sieur de Long, âgé de
soixante ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dit être voisins de la défunte, et ont déclaré
ne savoir signer après lecture.
Contrarié suivant la loi, par moi Jean Lejoly
Bellonay, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de ce lieu.

L. Bellonay

N° 4

du 28 Janvier 1863
Marie Guillem
77 ans

Du vingt huit Janvier mil huit cent soixante
trois, à trois heures du matin.
Acte de décès de Marie Guillem, d'ici
ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour
à cinq heures du matin, âgée de soixante sept
ans, née dans la commune de Pugnac,
demeurant dans celle de St. André de Cubzac
épouse d'Elie Bernardeau cultivateur, fille
légitime de Léonard Guillem, et de
Jeanne Signoret, tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Dom
Choupienier cultivateur, âgé de quarante
sept ans, et par Jean Gaudet, cultivateur
âgé de quarante un ans, habitants de cette
commune, les quels ont dit être voisins de la
défunte, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Contrarié suivant la loi, par moi Jean Lejoly
Bellonay, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de ce lieu.

N° 5

du 5 février 1863



Antoine
Blancard
74 ans.



Du premier
février mil huit cent
soixante trois
à cinq heures du matin.
Acte de décès
ainsi que nous
nous en sommes assuré
ce jour à midi, âgé de
quatre vingt ans, sans profession, né à
Fronsac demeurant à St. André de Cubzac, veuf de
Marguerite Melon, tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Pierre Liquez
bottier, âgé de soixante huit ans, et par
Jean Bernard cordonnier, âgé de cinquante
six ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dit être voisins du défunt, et ont déclaré
ne savoir signer après lecture.
Contrarié suivant la loi, par moi Jean
Lejoly Bellonay, maire de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de ce lieu.

L. Bellonay

N° 6

du 5 février 1863

Pierre Gaudie
80 ans

Du cinq février mil huit cent soixante trois,
à trois heures du soir.
Acte de décès de Pierre Gaudie, d'ici ainsi que
nous nous en sommes assuré ce jour à midi, âgé de
quatre vingt ans, sans profession, né à Fronsac
demeurant à St. André de Cubzac, veuf de
Marguerite Melon, tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Pierre Liquez
bottier, âgé de soixante huit ans, et par
Jean Bernard cordonnier, âgé de cinquante
six ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dit être voisins du défunt, et ont déclaré
ne savoir signer après lecture.
Contrarié suivant la loi, par moi Jean
Lejoly Bellonay, maire de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de ce lieu.

L. Bellonay

N^o 7
 Du six février mil huit cent soixante trois
 à quatre heures du soir.
 Acte de décès de Bernard Largeteau, de
 ans si que nous nous en sommes assuré ce jour
 à deux heures du soir, âgé de trente cinq ans
 sans profession, Célibataire, fils légitime de
 Pierre Largeteau et de Marie Berard, qui
 habitants de cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par Raymond
 Mellier proprietaire, âgé de soixante deux
 ans, et par Bernard Arnaud cultivateur
 âgé de trente sept ans, habitants de cette
 commune, lesquels ont dit être voisins du défunt
 et ont déclaré ne savoir signer.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leprêtre
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

N^o 8
 Du neuf février mil huit cent soixante trois
 à neuf heures du matin.
 Acte de décès de Benoit Sévie, décédé ainsi
 que nous nous en sommes assuré ce jour, à huit
 heures du matin, âgé de dix mois, né dans cette
 commune, y demeurant, fils légitime de Nicolas
 Sévie pleur de cerclés, et de Marguerite
 Barraud, sans profession, habitants de cette
 commune.
 Sur la déclaration à moi faite par Pierre
 Promepix journalier, âgé de cinquante huit ans
 et par Pierre Largeteau journalier, âgé de
 cinquante sept ans, habitants de cette commune
 lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont
 déclaré ne savoir signer après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean
 Leprêtre Bellouard, maire de St. André de Cubzac
 faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil.

ni dans cette
 commune, y
 demeurant,
 L. Bellouard

N^o 9
 Du dix février 1863
 à onze heures du matin.
 Acte de décès de
 ainsi que nous
 à neuf heures
 douze ans, né
 -rant, veuve d'Arnaud
 Arnaud Savincau et de Marie Chailles décédés.
 Sur la déclaration à moi faite par Pierre Meynard
 Propriétaire, âgé de quarante cinq ans, et par
 Bernard Barrière cultivateur, âgé de vingt
 neuf ans, habitants de cette commune, lesquels ont
 dit être voisins de la défunte, et ont déclaré
 ne savoir signer après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leprêtre
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Madeleine
 Savincau
 92 ans.

N^o 10
 Du dix sept février 1863
 à huit heures du matin.
 Acte de décès de Claude
 Bernard
 84 ans

Sur la déclaration à moi faite par Jean Clément
 Sabotier, âgé de quarante quatre ans, et par
 Etienne Guinaudie arbutiste, âgé de trente
 sept ans, habitants de cette commune, lesquels ont
 dit être voisins du défunt, et ont signé après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leprêtre
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

mil huit cent soixante
 heures du matin.
 Madeleine Savincau, décédée
 nous en sommes assuré ce jour
 du matin, âgée de quatre vingt
 deux ans, née
 d'Arnaud Chier, fille légitime de
 Arnaud Savincau et de Marie Chailles décédés.
 Sur la déclaration à moi faite par Pierre Meynard
 Propriétaire, âgé de quarante cinq ans, et par
 Bernard Barrière cultivateur, âgé de vingt
 neuf ans, habitants de cette commune, lesquels ont
 dit être voisins de la défunte, et ont déclaré
 ne savoir signer après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leprêtre
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Du dix sept février mil huit cent soixante trois
 à huit heures du matin.
 Acte de décès de Claude Bernard, décédé ainsi
 que nous nous en sommes assuré ce jour à quatre heures
 du matin, âgé de quatre vingt quatre ans, né
 dans cette commune, y demeurant, ancien marin,
 marié de St. Hélène, veuf de Marie Fonteneau
 fils légitime de Jean Bernard, et de Jeanne Faure
 tous les deux décédés.
 Sur la déclaration à moi faite par Jean Clément
 Sabotier, âgé de quarante quatre ans, et par
 Etienne Guinaudie arbutiste, âgé de trente
 sept ans, habitants de cette commune, lesquels ont
 dit être voisins du défunt, et ont signé après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leprêtre
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.



L. Bellouard

L. Bellouard

N^o 11
du 24 février 1863
Jeanne Rolland
1 mois 1/2

Du vingt quatre février mil huit cent soixante trois, à neuf heures du matin.
Acte de décès de Jeanne Rolland, décédée ainsi que nous nous en sommes assuré hier onze heures du soir, âgée d'un mois et demi né dans cette commune, y demeurant fille légitime de Pierre Rolland et de Jeanne Gastormes, cultivateurs, habitants de cette commune.
Sur la déclaration à moi faite par François Robert cultivateur, âgé de soixante trois ans, et par Pierre Gillet propriétaire, âgé de soixante ans, habitants de cette commune, lesquels ont été et se sont vus de la défunte, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellovard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellovard

N^o 12
du 27 février 1863
Pierre Arquet
10 jours

Du vingt cinq février mil huit cent soixante trois, à neuf heures du matin.
Acte de décès de Pierre Arquet, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à une heure du matin, âgé de dix jours, né dans cette commune y demeurant, fils légitime de Pierre Arquet et de Jeanne Collier, propriétaires, habitants de cette commune.
Sur la déclaration à moi faite par André Leprieux propriétaire, âgé de trente neuf ans, et par Marie Gillet propriétaire, âgée de quarante huit ans, habitants de cette commune, lesquels ont été et se sont vus de la défunte, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellovard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellovard

N^o 13
du 1^{er} mars 1863



Elie Gégouire
77 ans

Du premier mars mil huit cent soixante trois, à huit heures du matin.
Acte de décès de Elie Gégouire, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré hier à cinq heures du soir, âgé de soixante dix sept ans, né à Bassens, demeurant avec André de Cubzac, professeur de charpenterie, épouse de Marie Gournade, sans profession, fille légitime de Pierre Gégouire et de Jeanne Polet.
Sur les deux décès.



Sur la déclaration à moi faite par François Luchat propriétaire, âgé de cinquante ans, et par Gabriel Gortier, notaire, âgé de vingt six ans, habitants de cette commune, lesquels ont été et se sont vus de la défunte, et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellovard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellovard

N^o 14
du 1^{er} mars 1863

Delise Brulatour
72 ans

Du premier mars mil huit cent soixante trois, à neuf heures du matin.
Acte de décès de Delise Brulatour, décédée ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à une heure du matin, âgée de soixante deux ans, née dans cette commune, y demeurant, Célestine et sans profession, fille légitime de Jean Brulatour et de Marie Valot décédée.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Roy journalier, âgé de quarante quatre ans, et par Pierre Cotureau journalier, âgé de quarante deux ans, habitants de cette commune, lesquels ont été et se sont vus de la défunte, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellovard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellovard

77^o 15 Du neuf Mars mil huit cent soixante trois
à huit heures du matin.
Acte de décès de Marie Gombaud, décédée ainsi
que nous nous en sommes assuré ce jour à cinq heures
du matin, âgée de soixante quatre ans, née à
Lafosse, demeurant à St. André de
Cubzac, sans profession, épouse de Jacques
Prince, Tailleur, fille légitime de Pierre
Gombaud et de Jeanne Roy décédée.
Sur la déclaration à moi faite par Alexis
Sperat charretier, âgé de quarante deux ans
et par Pierre Dubostey propriétaire, âgé
de soixante cinq ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins de la défunte, et ont
déclaré ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

77^o 16 Du neuf Mars mil huit cent soixante trois
à huit heures du matin.
Acte de décès de Louis Richard, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré ce jour à cinq heures
du matin, âgé de cinquante six ans, né dans
cette commune, y demeurant, profession de bottelier
veuf de Marguerite Goret, fils de Jean Richard
et de Marguerite Gasté, décédée.
Sur la déclaration à moi faite par Etienne
Vicaud plieur de cercles, âgé de quarante ans, et
par Jacques Vilmar tisserand, âgé de soixante
un ans, habitants de cette commune, lesquels ont
dit être voisins du défunt, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

77^o 17 Du dix Mars mil huit cent soixante trois
à six heures du soir.
Acte de décès de Françoise Chaillat
décédée ainsi que nous nous en sommes
assuré ce jour à cinq heures du soir, âgée
de cinquante un an, née dans la commune de
St. Gervais, demeurant dans celle de St. André
de Cubzac, sans profession, Célibataire, fille
légitime de Jean Chaillat, et de Marie
Siron, tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Jean
Gastéuil cultivateur, âgé de cinquante ans,
et par Jean Debardes cultivateur, âgé de
trente six ans, habitants de cette commune, les
quels ont dit être voisins de la défunte, et ont
déclaré ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

77^o 18 Du seize Mars mil huit cent soixante trois,
à huit heures du matin.
Acte de décès de Jean Herve, décédé ainsi que
nous nous en sommes assuré hier à neuf heures du
soir, âgé de soixante quatre ans, né à St. Gervais
demeurant à St. André de Cubzac, cultivateur, époux
de Barbe Croque, sans profession, fils légitime
de Pierre Herve et de Marie Dupin, décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Raymond
Herbier propriétaire, âgé de cinquante trois ans,
et par Jean Bérard maçon, âgé de vingt neuf
ans, habitants de cette commune, lesquels ont
dit être voisins du défunt, et ont signé après
lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard Maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Herbier
Bérard Jean J. Bellouard



N° 19

du 29 mars 1863. Du vingt neuf Mars mil huit cent soixante trois, à cinq heures du soir.

Acte de décès de Jean Vigneron, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à trois heures du soir, âgé de dix jours, né dans cette commune, y demeurant, fils légitime d'Augustin Vigneron, menuisier, et de Jeanne Pencaud, sans profession, habitants de cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par Armand Bernand cultivateur, âgé de trente six ans, et par Pierre Bernand cultivateur, âgé de trente quatre ans, habitants de cette commune, lesquels ont été voisins du défunt, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N° 20

du 30 Mars 1863. Du trente Mars mil huit cent soixante trois, à six heures du soir.

Acte de décès de Isabelle Surin, décédée ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à trois heures du soir, âgée de soixante six ans, née dans cette commune, y demeurant dans profession, veuve de Denis Labatut, fille légitime de Louis Surin et de Marie Perret, tous les deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre Bernard cultivateur, âgé de cinquante six ans, et par Pierre Bernard fils cultivateur, âgé de trente quatre ans, habitants de cette commune, lesquels ont été voisins de la défunte, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

N° 21

du 14 avril 1863. Du quatorze avril mil huit cent soixante trois, à quatre heures du soir.

Acte de décès de Bertrand Dalzac, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à six heures du soir, âgé de soixante six ans, né dans cette commune, y demeurant, Propriétaire, époux de Marie Dupuis, sans profession, fils légitime de Jacques Dalzac, et de Marie Fourcade, tous les deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Francis Lachate Propriétaire, âgé de cinquante ans, et par Gabriel Gortier Laboureur, âgé de cinquante huit ans, habitants de cette commune, lesquels ont été et se sont déclarés voisins du défunt, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.



Bertrand Dalzac.
78 ans.



Gortier

J. Bellouard

N° 22

du 19 avril 1863. Du dix neuf avril mil huit cent soixante trois, à midi.

Acte de décès de Pierre Merlet, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à dix heures du matin, âgé de soixante deux ans, né à Aubie & Espestas, demeurant à St. André de Cubzac, Propriétaire, veuf de Marguerite Riffort, fils légitime de Jean Merlet et de Françoise Lantier.

Sur la déclaration à moi faite par Francis Auger Propriétaire, âgé de vingt huit ans, et par Pierre Augouat cultivateur, âgé de soixante ans, habitants de cette commune, lesquels ont été et se sont déclarés voisins du défunt, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Pierre Merlet.
62 ans

J. Bellouard

N^o 23
du 27 avril 1863
Philippe
Donis
70 ans

Le vingt un^o avril mil huit cent soixante
trois, à neuf heures du matin.
Acte de décès de Philippe Donis, décédé
ainsi que nous nous en sommes assuré
à neuf heures du soir, âgé de soixante ans
ni dans cette commune, d'ancienneté
époux de Jeanne Bessac, fils légitime de
Jean Donis ex de Marie Faugère, de cédit
sur la déclaration à moi faite par Pierre
Liquet Couvier, âgé de soixante huit ans,
et par André Allam cultivateur, âgé de
soixante deux ans, habitants de cette commune
lesquels ont dû être voisins du défunt, et ont
déclaré ne savoir signer après lecture.
Constatié suivant la loi, par moi Jean Leprêtre
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

N^o 24
du 30 avril 1863
Jean Baptiste
Cathala
2 mois 1/2
enfant naturel

Le trente avril mil huit cent soixante trois
à une heure du soir.
Acte de décès de Jean Baptiste Cathala
décédé ainsi que nous nous en sommes assuré
à dix heures du matin, âgé de deux mois et demie
né à Bordeaux, demeurant à St. André de Cubzac
fils naturel de Jean Pierre Cathala
carrossier, ex de Genevieve Marbriou, sans
profession, demeurant à Bordeaux
sur la déclaration à moi faite par Amédée
Gondrie journalier, âgé de vingt sept ans, et
par Pierre Cotreau journalier, âgé de quarante
trois ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dû être voisins du défunt, et ont
déclaré ne savoir signer après lecture.
Constatié suivant la loi, par moi Jean Leprêtre
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

N^o 25
du 11 mai 1863



Marie Lège
74 ans

Le onze mai mil huit cent soixante trois
à une heure du soir.
Acte de décès de Marie Lège
décédée ainsi que nous nous en sommes assuré
à trois heures
du soir, âgée de quatre vingt ans, née à Cérac
demeurant dans la commune de St. André de Cubzac
sans profession, veuve de Pierre François
Léger ex d'Anne Morange, de cédit.
sur la déclaration à moi faite par Guillaume
Si est propriétaire, âgé de soixante quinze ans,
et par Colley cultivateur, âgé de cinquante
six ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dû être voisins de la défunte, et ont
déclaré ne savoir signer après lecture.
Constatié suivant la loi, par moi Jean Leprêtre
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

N^o 26
du 11 mai 1863

Françoise
Salle

80 ans.

Le onze mai mil huit cent soixante trois
à une heure du soir.
Acte de décès de Françoise Salle, décédée ainsi
que nous nous en sommes assuré hier à trois heures
du soir, âgée de quatre vingt ans, née à Cérac
demeurant dans la commune de St. André de Cubzac
sans profession et célibataire, fille légitime
de François Salle ex de Marie Lambert, de cédit.
sur la déclaration à moi faite par Jean
Beullou, cultivateur, âgé de quarante sept ans,
et par Jean Dénichard cultivateur, âgé de
trente trois ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dû être voisins de la défunte, et
ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Constatié suivant la loi, par moi Jean Leprêtre
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

N^o 27 Du vingt Mai mil huit cent soixante trois
 à six heures du soir.
 Acte de décès d'Edouard Verdon, décédé
 ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour
 à une heure du soir, âgé de deux ans, né à
 St Germain du Puel, demeurant à St André de
 Cubzac, fils légitime de François Verdon
 charbonnier et de Marie Girard, habitants de
 cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre
 Colin marié, âgé de quarante sept ans, et par
 Jean Picaud, marié, âgé de vingt huit ans,
 habitants de cette commune, lesquels ont dû
 être voisins de la défunte, et ont déclaré ne
 savoir signer après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leopold
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N^o 28 Du vingt un mai mil huit cent soixante
 à huit heures du matin.
 Acte de décès de Catherine Peyras, décédée
 ainsi que nous nous en sommes assuré hier à
 quatre heures du soir, âgée de soixante dix
 ans, née à Montignac, (Hocette Garonne)
 demeurant à St André de Cubzac, sans profession,
 veuve de François Baron, fille légitime
 de François Peyras et de

Sur la déclaration à moi faite par Gabriel
 Goussier Sabotier, âgé de cinquante deux ans
 et par Jean Allant ferblantier, âgé de cinquante
 deux ans, habitants de cette commune, lesquels
 ont dû être voisins de la défunte, et ont
 signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean
 Leopold Bellouard, maire de St André de Cubzac,
 faisant les fonctions d'officier public de
 l'Etat civil.

Allant

J. Bellouard

N^o 29 Du vingt deux
 à six heures du soir.



Jeanne Girard
 73 ans

N^o 29 Du vingt deux
 à six heures du soir.
 Acte de décès
 ainsi que nous
 à six heures du
 soir, âgé de soixante trois
 ans, née dans cette commune y demeurant, sans
 profession, épouse de Georges Mède, Propriétaire,
 habitants de cette commune, fille légitime de
 Jean Girard et de Jeanne Fournier, décédée.
 Sur la déclaration à moi faite par Jean Mellier
 cultivateur, âgé de cinquante trois ans, et par
 Jean Olivier cultivateur, âgé de vingt sept ans,
 habitants de cette commune, lesquels ont dû être
 voisins de la défunte, et ont déclaré ne savoir
 signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Leopold
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N^o 30 Du trente un mai mil huit cent soixante trois
 à huit heures du matin.

Jeanne
 Raymond
 73 ans

Acte de décès de Jeanne Raymond, décédée
 ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour, à deux
 heures du matin, âgée de soixante treize ans, née
 dans cette commune y demeurant, sans profession,
 veuve de Pierre Soulas, fille légitime d'Armand
 Raymond et de Jeanne Mallard décédée.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Clastre
 Sabotier, âgé de quarante quatre ans, et par
 Gabriel Goussier Sabotier, âgé de vingt six ans,
 habitants de cette commune, lesquels ont dû être
 voisins de la défunte, et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Leopold
 Bellouard, maire de St André de Cubzac,
 faisant les fonctions d'officier public de
 l'Etat civil.

G. Goussier Clastre J. Bellouard

N^o 31
 Du six Juin mil huit cent soixante trois
 à sept heures du matin.
 Acte de décès de Marie Salle, de cedei amie
 que nous nous en sommes assuré hier à onze heures
 du soir, âgée de soixante deux ans, née dans
 cette commune, y demeurant sans profession,
 épouse de Jean Despeaud, propriétaire,
 habitant de cette commune, fille légitime de
 Germain Salle et de Jeanne Audrie de cedei.
 Sur la déclaration à moi faite par Françoise
 Lachapelle propriétaire, âgée de cinquante ans, et
 par Etienne Guinaudie tambourin, âgé de
 trente sept ans, habitants de cette commune,
 lesquels ont dit être voisins de la défunte, avons
 signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil
 Guinaudie

J. Bellouard

N^o 32
 Du douze Juin mil huit cent soixante trois, à
 cinq heures du soir.
 Acte de décès de Madeleine Denis, de cedei amie
 que nous nous en sommes assuré ce jour à trois heures
 du soir, âgée de quatre vingt trois ans, née dans
 cette commune, y demeurant sans profession, épouse
 de Pierre Maffret, fille légitime de Pierre Denis
 et de Séverine Dupuy, de cedei.
 Sur la déclaration à moi faite par Jean Etienne
 Feuilleux, âgé de cinquante deux ans, ~~et par~~
 Germain Habard fermier, âgé de quarante six
 ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit
 être voisins de la défunte, avons signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil
 approuvé un mot usé

J. Gabard
 J. Bellouard

N^o 33
 Du 13 Juin 1863



Camescasse
 Jean.
 90 ans.

Le six Juin mil huit cent soixante trois, à
 dix heures du matin.
 Nous maire et officier de l'Etat civil
 de la commune de St. André de Cubzac,
 avons procédé de ce jour double
 et triple de l'acte de décès de
 Marie de Brung. - Extraits du Registre des
 Actes de décès de l'an 1863.

Du treize Juin mil huit cent soixante trois
 à huit heures du matin. Acte de décès de Jean
 Camescasse, de cedei, ami qui nous nous en
 sommes assuré, ce matin à six heures, au lieu
 de la Grange, commune de Brung, âgé de vingt
 ans, né à St. André de Cubzac, célibataire,
 marchand, demeurant à St. André de Cubzac, fils de
 Jean Camescasse et de Jeanne Denis, cette dernière
 de cedei. Sur la déclaration à moi faite par les
 sieurs Etienne Basque, âgé de quarante cinq ans,
 commissaire de police, et Guillaume Jeanneau,
 âgé de quarante sept ans, concierges, habitants de
 cette ville, non parents en définitive. Constaté
 suivant la loi, par nous Henri Chamu, adjoint,
 ayissant pour délégation du maire de Brung,
 remplissant les fonctions d'officier de l'Etat
 civil. Signé Basque, Jeanneau, Chamu.
 Pour expédition conforme, délivré pour renseigne-
 ment administratif à Brung, en l'hôtel
 de la mairie, le dix Juin 1863.

L'officier de l'Etat civil
 Signé H. Chamu
 Il est cette transcription nous avons dressé le
 présent acte, que nous avons signé,
 Le Maire,
 J. Bellouard

N^o 34
 Du vingt Juin mil huit cent soixante trois
 à cinq heures du soir
 Acte de décès de Jeanne Grégoire, décédée
 ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour
 à deux heures du soir, âgée de cinquante deux ans
 née dans cette commune, y demeurant, sans
 profession, épouse de Augustin Richard menuisier
 fille légitime d'Elie Grégoire décédé, et de Marie
 Courcade, sans profession, demeurant dans
 cette commune

Sur la déclaration à moi faite par Jean
 Lambert bottelier, âgé de soixante six ans,
 et par Pierre Lambert bottelier, âgé de
 trente deux ans, habitants de cette commune,
 lesquels ont dû être voisins de la défunte, et
 ont déclaré ne savoir signer après lecture
 constatée suivant la loi, par moi Jean Leopold
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellouard

N^o 35
 Du vingt deux Juin mil huit cent soixante
 trois, à sept heures du matin
 Acte de décès de Jean Romain Cazadavant,
 décédé ainsi que nous nous en sommes assuré
 hier à onze heures du soir, âgé de quatre
 vingt un ans, né à Louve Jolie, demeurant
 à St. André de Cubzac, rentier, époux de
 Marie Nancy Pons, sans profession, fille
 légitime de Jean Cazadavant, et de Jeanne
 Pons décédée.

Sur la déclaration à moi faite par André
 Allain cultivateur, âgé de soixante deux ans,
 et par Pierre Liguet brenier, âgé de soixante
 six ans, habitants de cette commune, lesquels
 ont dû être voisins du défunt, et ont déclaré ne
 savoir signer après lecture
 constatée suivant la loi, par moi Jean Leopold
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellouard

N^o 36
 Du vingt sept
 trois, à sept
 Acte de décès
 ainsi que nous
 hier à onze
 soixante deux ans, né à Cubzac, demeurant
 à St. André de Cubzac, sans profession, veuf de
 Marie Gaussons, fille légitime d'Arnaud
 Lafon et de Marie Garnier décédée



Jean Lafon
 72 ans



Sur la déclaration à moi faite par Francois
 Robert cultivateur, âgé de quarante trois
 ans, et par Francois Palleau cultivateur
 âgé de vingt trois ans, habitants de cette
 commune, lesquels ont dû être voisins de
 défunt, et ont déclaré ne savoir signer après lecture
 constatée suivant la loi, par moi Jean Leopold
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellouard

N^o 37
 Du 3 juillet 1863
 Marie Perreau
 1 an.
 De trois heures mil huit cent soixante trois, à
 cinq heures du soir.
 Acte de décès de Marie Perreau, décédée ainsi
 que nous nous en sommes assuré ce jour à trois
 heures du soir, âgée de six ans, née dans cette
 commune, y demeurant, fille légitime de Jean
 Perreau marié, et de Catherine Bouda, sans
 profession, habitants de cette commune

Sur la déclaration à moi faite par Jean Vignerie
 marié, âgé de trente huit ans, et par Jean Giraud
 menuisier, âgé de quarante cinq ans, habitants de
 cette commune, lesquels ont dû être voisins de la
 défunte, et ont déclaré ne savoir signer après lecture
 constatée suivant la loi, par moi Jean Leopold
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellouard

71° 38

du 17 juillet 1863
Veuve Eugène
Dubrocau
75 ans

Du sept Juillet mil huit cent soixante-trois
Sept heures du matin
Acte de décès de Louis Eugène Dubrocau
décédé ainsi que nous nous en sommes assuré hier
à neuf heures du soir, âgé de cinquante-neuf ans,
sans cette commune, y demeurant, fils naturel
de Marie Salmyre Dubrocau, sans profession
résidant à Blégny

enfant naturel

Sur la déclaration à moi faite par Albert
Guiffard, vicaire en jure, âgé de cinquante
sept ans et par Pierre Longobean journalier
âgé de soixante ans, habitants de cette commune
il résulte que le défunt, âgé de cinquante-neuf ans
à l'époque de son décès, après lecture
constatée suivant la loi, par moi Jean Lepeu
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Bellouard

71° 39
du 18 juillet 1863
Henne
Bernateau
56 ans

Du dix huit Juillet mil huit cent soixante
trois. A sept heures du matin
Acte de décès de Pierre Bernateau, décédé
ainsi que nous nous en sommes assuré hier à
trois heures du soir, âgé de soixante ans, sans
cette commune, y demeurant, veuve de
Jean Hameau, cultivateur, fille légitime
de Pierre Bernateau, et de Marguerite Legier
l'une les deux déclarés

Sur la déclaration à moi faite par Jean
Cultivateur, âgé de quarante-deux ans, et par
Jean Bernateau cultivateur, âgé de vingt
trois ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dit être voisins de la défunte et ont déclaré
ne savoir signer après lecture

Constatai suivant la loi, par moi Jean Lepeu
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Bellouard

71° 40
du 18 juillet 1863



Marie Braudreau
15 mois

Du dix huit Juillet mil huit cent
soixante-trois, à une heure du soir
Acte de décès de Marie Braudreau,
décédée ainsi que nous nous en sommes
assuré ce jour à onze heures et demi
du matin, sans la bourgeoisie, âgée de quinze mois,
fille légitime de François Braudreau
marchand, et de Marie Vigié, sans profession
habitants de cette commune

Premier témoin, Guillaume Gontier, cultivateur
âgé de quarante quatre ans, second témoin
Jean Vignat cultivateur, âgé de soixante
ans, habitants de cette commune, lesquels
nous ont fait la déclaration de ce décès,
et ont dit être voisins de la défunte, et
s'ont déclaré ne savoir signer après lecture
Constatai suivant la loi, par moi Jean Lepeu
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Bellouard

71° 41
du 19 juillet 1863
Pedro Gorriça
51 ans

Du dix neuf Juillet mil huit cent soixante-trois, à
sept heures du matin
Acte de décès de Pedro Gorriça, décédé ainsi que nous
nous en sommes assuré ce jour à deux heures du matin
âgé de cinquante un an, domestique, âgé de cinquante
deux ans, né à St. Salvador d'Espagne, veuf de
cette commune, et de André de Cubzac,

fils légitime de Pascual Gorriça et de Maria
Salvador, tous les deux décédés
Sur la déclaration à moi faite par Martial
Petit domestique, âgé de quarante un ans, et par
Jean Lepeu journalier, âgé de quarante deux ans,
habitants de cette commune, lesquels ont dit
être voisins du défunt, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture

Constatai suivant la loi, par moi Jean Lepeu
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Bellouard

11042
 Du vingt neuf juillet mil huit cent
 soixante trois, à six heures du soir.
 Acte de décès de Hilaire Lansaide, décédé
 ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour
 à cinq heures du soir, âgé de cinquante six ans,
 né à St André de Cubzac, y demeurant, professeur
 de tailleur d'habits, époux de Marguerite
 Giraud, fils légitime de Pierre Lansaide
 et de Thérèse Cognat décédés.

Hilaire
 Lansaide
 56 ans.

Sur la déclaration à moi faite par Jean
 Allant fublenier, âgé de cinquante deux
 ans, et par Etienne Guinaud le oubergoite,
 âgé de trente sept ans, habitants de cette
 commune, lesquels ont dit être voisins de
 défunt, et ont signé après lecture
 Comptant suivant la loi, par moi Jean Lepeu
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Guinaud
 Bellouard

11043
 Du trois avers mil huit cent soixante trois
 à sept heures du matin
 Acte de décès de Catherine Vigé, décédée
 ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour
 à une heure du matin, âgée de huit mois, née
 à St André de Cubzac, y demeurant, fille
 légitime de Jules Vigé charpentier, et de
 Genevieve Labaye sans profession, habitants de
 cette commune.

Catherine
 Vigé
 8 mois

Sur la déclaration à moi faite par Guillaume
 Goumier fourneur, âgé de quarante trois ans, et
 par Jean Barthelemy journalier, âgé de trente
 quatre ans, habitants de cette commune, lesquels
 ont dit être voisins de la défunte, et ont
 ne savoir signer après lecture.
 Comptant suivant la loi, par moi Jean Lepeu
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

11044
 Du 3 avers 1863



Jean Lajou
 57 ans

LOI DE 1863
 EN SUS
 Du trois avers
 trois, à six
 Acte de décès
 décédé ainsi
 assuré, ce jour
 de sixante six
 demeurant à St
 époux de Marie
 Jean Lajou et de
 sur la déclaration
 par Jean Lajou
 et par Pierre
 de trente huit
 lesquels ont dit
 déclaré ne savoir
 Comptant suivant
 Bellouard, maire
 les fonctions d'
 approuvé les mots
 et surcharges.

11045
 Du quatre avers mil huit cent soixante trois,
 à sept heures du matin.
 Acte de décès de Marie Elisabeth Gautier
 décédée ainsi que nous nous en sommes assuré ce
 jour à deux heures du matin, âgée de sept ans,
 née à Poirac, demeurant à St André de Cubzac,
 fille légitime de Vital Gautier sellier, et de
 Marguerite Adelaide Mestayer, sans profession,
 habitants de cette commune.

Marie Elisabeth
 Gautier
 7 ans

Sur la déclaration à moi faite par Francois
 Lachatre journalier, âgé de cinquante ans,
 et par Eusebe Vigé sans profession, âgé de
 vingt quatre ans, habitants de cette commune
 lesquels ont dit être voisins de la défunte, et
 ont signé après lecture.
 Comptant suivant la loi, par moi Jean Lepeu
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil
 approuvé une estime

N^o 46 Du six août mil huit cent soixante trois, à deux heures du soir
 Acte de décès de Marie Guérin, décédée ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à huit heures du matin, âgée de soixante quatre ans, née dans la commune de ~~la commune~~ demeurant dans la commune de ~~la commune~~ profession, épouse de Christophe Moctet cultivateur, fille légitime de Pierre Guérin et de Marguerite Pichon de ce lieu.
 Sur la déclaration à moi faite par ~~les~~ voisins cultivateurs, âgé de vingt six ans, en par ~~le~~ Pierre Simon cultivateur, âgé de cinquante huit ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins de la défunte, et ont déclaré ne savoir signer après lecture constaté sur moi par moi Jean Leopold Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil
 L. Bellouard

N^o 47 Du six août mil huit cent soixante trois, à deux heures du soir.
 Acte de décès de Jean Dupuy décédé ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à deux heures et demie midi âgé de cinquante neuf ans né dans la commune de Vénac, tuteur de l'opuscule de Marie Dupuy, fille légitime de Raymond Dupuy et de Marguerite Chaignon tous les deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Patinet, Curé, et Augustin Richert, vicaire, âgé de cinquante six ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont signé après lecture faite.
 Constaté sur moi par moi Jean L. Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
 Patinet Jean Richert L. Bellouard

N^o 48 Du vingt deux août 1863 à deux heures du matin
 Acte de décès de Charles Maurice Caubet, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré, hier à deux heures du soir, âgé de onze mois, né dans cette commune, y demeurant, fils légitime de Pierre Caubet instituteur, et de Renée Soulimé Bailly, sans profession, habitants de cette commune.
 Sur la déclaration à moi faite par François Lathuère propriétaire, âgé de cinquante ans, et par Gabriel Guisier sabotier, âgé de vingt six ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont signé après lecture.
 Constaté sur moi par moi Jean Leopold Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
 J. Guisier L. Bellouard

N^o 49 Du vingt huit août mil huit cent soixante trois à dix heures du matin
 Acte de décès de Pierre Durand, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré hier à deux heures du soir, âgé de soixante dix neuf ans, né dans la commune de la Grande Arondissement de Condom (Gers), demeurant à St. André de Cubzac, veuf de Jeanne Camus, fille légitime de Pierre Durand et d'Elisabeth Somber, décédée.
 Sur la déclaration à moi faite par Jean La Clostre sabotier, âgé de cinquante trois ans, et Germain Gabard vicaire, âgé de cinquante sept ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont signé après lecture.
 Constaté sur moi par moi Jean Leopold Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
 La Clostre Germain L. Bellouard

N^o 50
du 7^{me} 1863
Jean Essieu
11 ans

Du premier septembre mil huit cent soixante
trois, à huit heures du matin.
Acte de décès de Jean Essieu, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré ce jour à deux
heures du matin, âgé de onze mois, né d'un acte
commun, y demeurant, fils légitime de Jean
Essieu jardinier, et de Jeanne Guinaudie, sans
profession, habitants de cette commune.
Sur la déclaration à moi faite par Jean
Allant farblansier, âgé de cinquante deux ans
et par Etienne Guinaudie ouvrier, âgé de
vingt sept ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont
signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
Bellouard maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'étranger civil
H. Guinaudie
J. Bellouard

N^o 51
du 7^{me} 1863
Antoine Etier
55 ans

Du deux septembre mil huit cent soixante
trois, à six heures du matin.
Acte de décès de Antoine Etier, décédé ainsi que
nous nous en sommes assuré ce jour à sept heures
du matin, âgé de cinquante cinq ans, cultivateur
ni dans la commune de St. Gervais, des communes
de St. André de Cubzac, époux de Jeanne
Etier et de Jeanne Mechaud veuf.

Appare
signé un
notaire
L. Bellouard

Sur la déclaration à moi faite par Jean Etier
cultivateur, âgé de quarante cinq ans, et par
Jean Laboure propriétaire, âgé de cinquante cinq
ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit
être voisins du défunt, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'étranger civil
L. Bellouard

N^o 52
du 4^{me} 1863
Marie
75 ans

Du quatre septembre mil huit cent soixante
trois, à dix heures du matin.
Acte de décès de Marie Couvraude, décédée
ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour
à sept heures du matin, âgée de soixante
quinze ans, sans profession, née dans cette
commune, y demeurant, veuve d'Elie Gregoire
fille légitime de Etienne Couvraude, et de
Marguerite Louville veuf.

Sur la déclaration à moi faite par
Gabriel Goussier labouier, âgé de vingt six
ans, et par Germain Galand serrurier, âgé
de quarante sept ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins de la défunte, et
ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de l'étranger civil

G. Galand
J. Bellouard

N^o 53
du 17^{me} 1863
Pétronille
Saujon
56 ans

Du quatre septembre mil huit cent soixante
trois, à deux heures du soir.
Acte de décès de Pétronille Saujon, décédée
ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour
à dix heures du matin, âgée de cinquante
six ans, sans profession, née dans cette commune,
y demeurant, épouse de Jean Laboure propriétaire
fille légitime de Joseph Saujon et d'Elisabeth
Loret, tous les deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par François
Massé cultivateur, âgé de soixante trois ans,
et par François Robert cultivateur, âgé
de soixante six ans, habitants de cette
commune, lesquels ont dit être voisins de la
défunte, et ont déclaré ne savoir signer
après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'étranger civil

J. Bellouard

N^o 54
 Du cinq Septembre mil huit cent soixante
 trois, à sept heures du matin.
 Acte de décès d'Élie Trouin, décédé
 que nous nous en sommes assuré hier à six heures
 du soir, âgé de soixante-sept ans, sans profession,
 né dans cette commune, y demeurant
 veuf de Catherine Naud, fils légitime de
 Jean Trouin et de Catherine Métraud.
 Sur la déclaration à moi faite par François
 Roubignac cultivateur, âgé de soixante-sept
 ans, et par Laurent Crocard cultivateur
 âgé de trente-sept ans, habitants de cette
 commune, lesquels ont dit être voisins du
 défunt, et ont déclaré ne savoir signer après
 lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejuelle
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N^o 55
 Du neuf Septembre mil huit cent soixante
 trois, à sept heures du matin.
 Acte de décès de Marie Petit, décédée
 que nous nous en sommes assuré hier à six heures
 du soir, âgée de quarante ans, sans profession,
 née dans la commune de Peyzac, demeurant
 à St. André de Cubzac, épouse de Pierre
 Elvion pastillier, fille légitime de Jean
 Petit d'ici, et de Marie Carignac, habitante
 la commune de Peyzac.
 Sur la déclaration à moi faite par Simon Ancelet
 cultivateur, âgé de quarante quatre ans, et par
 Jean Ceynar teneur, âgé de soixante ans, habitants
 de cette commune, lesquels ont dit être voisins du
 défunt, et ont déclaré ne savoir signer après
 lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejuelle
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N^o 56
 Du neuf Septembre mil huit cent
 soixante trois, à huit heures du matin.
 Acte de décès d'Edmond Deyres, décédé
 que nous nous en sommes assuré hier à
 huit heures du soir, âgé de quatre-vingt
 six ans, demeurant à St. André de Cubzac, fils
 légitime de Pierre Deyres fondeur de
 cloches et de
 Bordeaux demeurant à
 Bordeaux.
 Sur la déclaration à moi faite par Jean
 Falloux menuisier, âgé de vingt-sept ans, et
 par Arnaud Gontier journalier, âgé de vingt
 huit ans, habitants de cette commune, lesquels
 ont dit être voisins du défunt, et ont signé
 à l'exception du dit Gontier qui a déclaré ne
 savoir le faire.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejuelle
 Bellouard maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N^o 57
 Du neuf Septembre mil huit cent soixante
 trois, à neuf heures du matin.
 Acte de décès de Claude Bernard, décédé
 que nous nous en sommes assuré ce jour à quatre
 heures du matin, âgé de soixante-un ans, né à
 Peyzac, demeurant à St. André de Cubzac, épouse
 de Françoise Lydie Dompuy, sans profession,
 fille légitime de Jean Bernard, et de Jeanne Vigie
 tous les deux décédés.
 Sur la déclaration à moi faite par Raymond
 Bernatoux journalier, âgé de cinquante-six ans, la
 et par Guillaume Gontier teneur, âgé de
 quarante quatre ans, habitants de cette
 commune, lesquels ont dit être voisins du défunt
 et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
 Constaté suivant la loi par moi Jean Lejuelle
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N^o 58
du 10^{bre} 7^{bre} 1863
Marie
Mormerie
Cy an

Du dix Septembre mil huit cent soixante
trois, à neuf heures du matin.
Acte de décès de Marie Mormerie, décédée
ainsi que nous nous en sommes assuré hier
à trois heures du matin, âgée de soixante et un
ans, née à St. André, demeurant à St. André de Culbraz
sans profession, veuve de Jean Massis, fils
légitime d'Arnoine Mormerie et de Marie
Luppin, tous les deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Lejeune
pensionné, âgé de quarante sept ans, en tant
Arnoine Dorot journalier, âgé de vingt trois
ans, habitants de cette commune, lesquels ont
été voisins de la défunte, et ont déclaré nous
signer après lecture.
Constaté suivant l'acte, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St. André de Culbraz, faisant
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellouard

N^o 59
du 15^{bre} 7^{bre} 1863
Arnaud
Francis
Marcis
5 mois

Du quinze Septembre mil huit cent soixante
trois, à sept heures du matin.
Acte de décès d'Arnaud Francis Marcis
décédé ainsi que nous nous en sommes assuré hier
à sept heures du soir, âgé de cinq mois, né dans
cette commune, y demeurant, fils légitime
de Francis Marcis marchand de vin, et de
Aimance Julie, sans profession, habitants de
cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre
Chiron maçon, âgé de vingt sept ans, et
par Jean Mercadery cordonnier, âgé de
soixante ans, habitants de cette commune, lesquels
ont été voisins du défunt, et ont
déclaré nous signer après lecture.

Constaté suivant l'acte, par moi Jean
Lejeune Bellouard, maire de St. André de Culbraz,
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil.

L. Bellouard

N^o 60
du 17^{bre} 7^{bre} 1863
Marie
Rouchon
77 ans

Du dix-sept Septembre mil huit
cent soixante-trois, à neuf heures du matin.
Acte de décès de Jeanne Rouchon, décédée
ainsi que nous nous en sommes assuré hier à
deux heures du soir, âgée de soixante et dix sept
ans, née dans cette commune, y demeurant, veuve
de Jean Rouchon, et de
Jeanne Fonteneau sœur.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre
Aligouet cultivateur, âgé de quarante quatre
ans, et par Laurent Collier cultivateur,
âgé de trente ans, habitants de cette commune,
lesquels ont été voisins de la défunte, et
ont déclaré nous signer après lecture.

Constaté suivant l'acte, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St. André de Culbraz, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellouard

N^o 61
du 18^{bre} 7^{bre} 1863
Marie
Denechaud
21 mois

Du dix-huit Septembre mil huit cent
soixante-trois, à sept heures du matin.
Acte de décès de Marie Denechaud, décédée
ainsi que nous nous en sommes assuré hier à dix
heures du soir, âgée de vingt un mois, née dans
cette commune, y demeurant, fille légitime de
Jean Denechaud et de Catherine Débat,
cultivateurs, habitants de cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par Thomas
Plandin cultivateur, âgé de cinquante ans,
et par Jean Baillou cultivateur, âgé de
quarante deux ans, habitants de cette commune,
lesquels ont été voisins de la défunte, et
ont déclaré nous signer après lecture.

Constaté suivant l'acte, par moi Jean Lejeune
Bellouard, maire de St. André de Culbraz, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

L. Bellouard

N° 62

du 23 7^{bre} 1803
Jean Peyroulet
44 ans

Du vingt trois Septembre mil huit cent
soixante trois, à deux heures du soir.
Acte de décès de Jean Peyroulet, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré ce jour à midi
heures du matin, âgé de quatre vingt ans, né
dans cette commune, y demeurant, fils légitime
de Jean Peyroulet propriétaire, et de Françoise
Loria, sans profession, habitants de cette
Commune.

Sur la déclaration à moi faite par Jacques
Anquer cultivateur, âgé de cinquante ans, et
par François Auger propriétaire, âgé de
trente ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dit être voisins du défunt, et ont déclaré
me savoir signer après lecture.

Comstaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N° 63

du 23 7^{bre} 1803
Catherine
Pevereau
44 ans

Du vingt trois Septembre mil huit cent
soixante trois, à quatre heures du soir.

Acte de décès de Catherine Pevereau, décédée
ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour
à deux heures du soir, âgée de quatre vingt
neuf dans cette commune, y demeurant, fille
légitime de Jean Pevereau marin, et de
Catherine Brodet, sans profession, habitants
de cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par Jean
marin, âgé de trente huit ans, et par Jean
Joubert marin, âgé de cinquante cinq ans
habitants de cette commune, lesquels ont dit
être voisins de la défunte, et ont déclaré
me savoir signer après lecture.

Comstaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N° 64

du 26 7^{bre} 1803
Elisabeth
Welle
68 ans.

Du vingt six Septembre mil huit cent
soixante trois, à deux heures du soir.

Acte de décès d'Elisabeth Welle, décédée ainsi
que nous nous en sommes assuré ce jour à midi
heures du matin, âgée de soixante huit ans, née dans cette
Commune, y demeurant, sans profession, veuve
de Jean Laforgue fille légitime de Claude
Welle et de Jeanne Signac décédée
sur la déclaration à moi faite par François
Lachate propriétaire, âgé de cinquante ans, et par
Gabriel Gontier sabotier, âgé de vingt six ans, et
habitants de cette commune, lesquels ont dit être
voisins de la défunte, et ont signé après lecture.

Comstaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N° 65

du 28 7^{bre} 1803
Donner Léger
44 ans

Du vingt huit Septembre mil huit cent
soixante trois, à huit heures du soir.

Acte de décès de Donner Léger, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré ce jour à quatre
heures du matin, âgé de quarante quatre ans,
né dans la commune de St. Julien, arrondissement
de Villanel, (Corrèze) demeurant à St. André de
Cubzac, profession de chiffonnier, époux de
Elvire Dupéchin, fils légitime de de Soulier
Donner décédé, et de Anne Gerol, sans profession,
demeurant dans cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre Duran
charretier, âgé de quarante quatre ans, et par
Antoine Rigot chiffonnier, âgé de vingt neuf
ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit
être voisins du défunt, et ont déclaré me
savoir signer après lecture.

Comstaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

77^{ans}
Du vingt neuf Septembre mil huit cent
soixante trois, à huit heures du matin
Acte de décès de Marie Leydet, décédée
ainsi que nous nous en sommes assuré hier
trois heures du soir, âgée de soixante deux
ans, née dans cette commune, y demeurant
Tispiteuse, veuve de Pierre Raymond, fils
légitime de Raymond Leydet et de Marie
Roussseau, tous les deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Blais
Labotier, âgé de quarante trois ans, et par Jean
Gillet maçon, âgé de quarante deux ans, habitants
de cette commune, et vus signés après lecture
Constaté suivant l'acte, par moi Jean Lequede
Bellouard maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public del. Et par moi de

Gillet, Labotier, L. Bellouard

110^{ans}
Du premier Octobre mil huit cent soixante
trois, à cinq heures du soir.
Acte de décès de Jean Baillou, décédé
que nous nous en sommes assuré ce jour à cinq
heures du soir, âgé de quatre vingt deux ans
ni dans cette commune y demeurant, ni dans
de formelles, époux de Marguerite Caubert
sans profession, fils légitime de Michel Baillou
et de Anne Labouzin décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Léon
Crembert charretier, âgé de quarante ans
et par Louis Groslier charretier, âgé de
neuf ans, habitants de cette commune, les
quels ont dit être voisins du défunt, et ont
ne savoir signer après lecture
Constaté suivant l'acte, par moi Jean Lequede
Bellouard maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public del. Et par moi de

77^{ans}
Du sept Octobre mil huit cent soixante
trois, à sept heures du matin.
Acte de décès de Mathurin Gouvier, décédé
ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour
à une heure du matin, âgé de soixante six ans
ans, né à St. Gervais, demeurant dans la
commune de St. André de Cubzac, Tispiteuse,
époux de Anne Guinodie, fils légitime de
Jean Gouvier et de Elisabeth Leigneux, tous
les deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Jean
Drillon cultivateur, âgé de cinquante ans,
et par Pierre Argouet, âgé de quarante cinq
ans, cultivateur, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont
déclaré ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant l'acte, par moi Jean Lequede
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public del. Et par moi de

L. Bellouard

110^{ans}
Du huit Octobre mil huit cent soixante
trois, à huit heures du matin.
Acte de décès de Jean Labeyrie décédé
ainsi que nous nous en sommes assuré hier à
neuf heures du soir, âgé de soixante quinze ans,
ni dans la commune de Portets, demeurant
St. André de Cubzac, sans profession, veuf de
Marie Dubouy fils légitime de

Sur la déclaration à moi faite par Jean Laforgue
chiffonnier, âgé de vingt huit ans, et par Alexis
Sperar charretier, âgé de quarante deux ans,
habitants de cette commune, lesquels ont dit
être voisins du défunt, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture.
Constaté suivant l'acte, par moi Jean Lequede
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public del. Et par moi de

L. Bellouard

no 70

du 8^{me} 1863

Catherine Laforge
69 ans

Du huit Octobre mil huit cent soixante trois, à neuf heures du matin
Acte de décès de Catherine Laforge, décédée ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à huit heures du matin, âgée de soixante-neuf ans sans profession, née dans cette commune, demeurant, Célestaire, fille légitime de Laforge et de Jeanne Berthaud, tous les deux décédés

Sur la déclaration à moi faite par Joseph Marcadey maçon, âgé de vingt-huit ans, et par Jean Froissin cultivateur, âgé de vingt-quatre ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins de la défunte, et ont déclaré ne savoir signer après lecture constatée suivent la loi, parmi Jean Lejweld Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Bellouard

no 71

du 13^{me} 1863

Romain Durcau
82 ans

Du treize Octobre mil huit cent soixante trois à midi

Acte de décès de Romain Durcau, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à huit heures du matin, âgé de quatre-vingt-deux ans, sans profession, ni dans cette commune, y demeurant, veuf de Annette Foyereau, fils légitime de Pierre Durcau et de Marie Naud, tous les deux, décédés

Sur la déclaration à moi faite par Joseph Milher propriétaire, âgé de soixante-cinq ans, et par Raymond Bourcaud propriétaire, âgé de soixante-trois ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être amis du défunt, et ont signé après lecture constatée suivent la loi, pour moi Jean Lejweld Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Bellouard

J. C. Milher

Raymond Bourcaud

no 72

du 8^{me} 1863

François Petit
34 ans

Du quatorze Octobre mil huit cent soixante trois, à trois heures du matin
Acte de décès de François Petit, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à trois heures du matin, âgé de trente-quatre ans, cultivateur, ni dans cette commune, y demeurant, époux de Marguerite Lafon, fille légitime de François Petit et de

Jerome Roucheux, sans profession, habitant de cette commune

Sur la déclaration à moi faite par Bertrand Béginard propriétaire, âgé de cinquante-huit ans, et par Adrien Giraud cultivateur, âgé de vingt-sept ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont déclaré ne savoir signer après lecture constatée suivent la loi, pour moi Jean Lejweld Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Bellouard

no 73

du 18^{me} 1863

Pierre Bertin
54 ans

Du seize Octobre mil huit cent soixante trois, à midi

Acte de décès de Pierre Bertin, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à dix heures du matin, âgé de cinquante-quatre ans, cultivateur, ni dans cette commune, y demeurant, époux de Marie Bernier, fille légitime de Jean Bertin et de Marie Simon, décédés

Sur la déclaration à moi faite par Jacques Arguez cultivateur, âgé de quarante-cinq ans, et par Jean Bellu maçon, âgé de cinquante-deux ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont déclaré ne savoir signer après lecture constatée suivent la loi, pour moi Jean Lejweld Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Bellouard

11° 74
 Du dix neuf Octobre mil huit cent soixante
 trois, à neuf heures du matin
 Acte de décès de Marie Biais, d'écédé ainsi
 nous nous en sommes assuré hier à huit heures
 du soir, âgée de quatre ans, née dans la commune
 de Cubzac, demeurant dans celle de St André de
 Cubzac, fille légitime de Jean Biais et d'Anne
 Guilhem cultivateurs, habitants de cette
 commune.
 Sur la déclaration à moi faite par Jean
 cultivateur, âgé de trente cinq ans, et par
 Etienne Fonteneau cultivateur, âgé de cinquante
 deux ans, habitants de cette commune, lesquels
 ont été voisins de la défunte, et ont déclaré ne
 savoir signer après lecture.
 Constaté sous acte l'acte, par moi Jean L'epule
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

11° 75
 Du vingt huit Octobre mil huit cent soixante
 trois, à deux heures du soir
 Acte de décès de Jean Bonaveau, d'écédé ainsi
 nous nous en sommes assuré ce jour à onze heures
 du matin, âgé de soixante sept ans, né à
 demeurant à St André de Cubzac, profession de
 époux de Jeanne Boullivert, sans profession, fille
 légitime de Pierre Bonaveau et de Catherine
 d'udige, tous les deux d'écédés.
 Sur la déclaration à moi faite par Pierre
 carrier, âgé de cinquante six ans, et par
 Cyprien Housneur, âgé de soixante ans, habitants
 de cette commune, lesquels ont été voisins
 du défunt, et ont déclaré ne savoir signer
 après lecture.
 Constaté sous acte l'acte, par moi Jean L'epule
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

11° 76
 Du vingt neuf Octobre mil huit cent soixante
 trois, à huit heures du matin
 Acte de décès de Jean Broustey, d'écédé ainsi
 nous nous en sommes assuré ce jour à cinq heures
 du matin, âgé de soixante dix huit ans, né et
 à Cubzac, demeurant à St André de Cubzac, sans
 profession, veuf de Catherine Dombrieux, une
 fille légitime de Jean Broustey et de Jeanne
 L'oumeau, tous les deux d'écédés.
 Sur la déclaration à moi faite par Jean
 Groslier tisserand, âgé de trente trois ans, et par
 Jean Mouché menuisier, âgé de cinquante ans, ses
 habitants de cette commune, lesquels ont été
 être voisins du défunt, et ont déclaré ne savoir
 signer après lecture.
 Constaté sous acte l'acte, par moi Jean L'epule
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

11° 77
 Du douze Novembre mil huit cent soixante
 trois, à neuf heures du matin
 Acte de décès de Suzanne Purlongeau, d'écédée
 nous nous en sommes assuré hier à
 cinq heures du soir, âgée de quatre vingt deux ans, née
 à Marcampes, demeurant à St André de Cubzac, veuve
 de son profession, veuve de
 fille légitime de Gaston Purlongeau et de Jeanne
 Dombrieux d'écédés.
 Sur la déclaration à moi faite par Puymonod
 Bourmesfort journalier, âgé de cinquante six ans, et
 et par Guillaume Fontier tourneur, âgé de quarante la
 cinq ans, habitants de cette commune, lesquels ont
 été être voisins de la défunte, et ont déclaré ne
 savoir signer après lecture.
 Constaté sous acte l'acte, par moi Jean L'epule
 Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

71° 78
du 8^{me} X. 1863
Pierre
Sadout
63 ans

Du huit Decembre mil huit cent soixante
trois, à deux heures du soir.
Acte de décès de Pierre Sadout, décédé avant
que nous nous en sommes assurés ce jour à midi
à l'âge de soixante trois ans, né à Boury, demeurant
à St André de Cubzac, professeur de Chaperon
époux de Marie Gabard, fils légitime de Pierre
Sadout et de Catherine Marchais décédés
Sur la déclaration à moi faite par François
Lachatre propriétaire, âgé de cinquante ans
et par Gabriel Fournier Sébottier, âgé de vingt
six ans, habitants de cette commune, lesquels
ont été voisins du défunt, et ont signé après
lecture.
Constaté suivant l'acte, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

J. Bellouard
G. Fournier Sébottier
L. Bellouard

71° 79
du 9^{me} X. 1863
Jeanne Doris
55 ans

Du neuf Decembre mil huit cent soixante
trois, à deux heures du soir.
Acte de décès de Jeanne Doris, décédée avant
que nous nous en sommes assurés ce jour à dix
heures du matin, âgée de soixante cinq ans, née
dans cette commune, y demeurant, sans profession
épouse de Guillaume Saugon Propriétaire,
fille légitime d'Ansoine Doris et de Marie
Bessède, tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Pierre
mairé, âgé de quarante sept ans, et par Jean
Poisson mairé, âgé de vingt huit ans, habitants
de cette commune, lesquels ont dit être voisins
de la défunte, et ont signé après lecture.
Constaté suivant l'acte, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

J. Bellouard

71° 80
du 16^{me} X. 1863
Raymond
Houccade
64 ans

Elisabeth
L. Bellouard

Du seize Decembre mil huit cent soixante
trois, à dix heures du matin.
Acte de décès de Raymond Houccade, décédé
ainsi que nous nous en sommes assurés ce jour à
sept heures du matin, âgé de soixante quatre
ans, né à Balizos, (Basses Pyrenées) -
demeurant à St André de Cubzac, professeur
officier en retraite et chevalier de la Légion
d'honneur, époux de Jeanne Plumet,
sans profession, fils légitime de Bertrand
Houccade et d'Elisabeth Labarrie, tous
les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Leon
Ernest charretier, âgé de cinquante quatre
ans, et par François Desjardis charpentier
âgé de cinquante deux ans, habitants de cette
commune, lesquels ont dit être voisins du défunt
et ont déclaré ne savoir signer à plus lecture.
Constaté suivant l'acte, par moi Jean Léopold
Bellouard maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

J. Bellouard

71° 81
du 17^{me} X. 1863
Petronille
Despau
75 ans

Du dix sept Decembre mil huit cent soixante
trois, à deux heures du soir.
Acte de décès de Petronille Despau, décédée
ainsi que nous nous en sommes assurés ce jour à
dix heures du matin, âgée de soixante quinze ans,
née dans cette commune, y demeurant, veuve
de Jacques Azambat, fille légitime de Louis
Despau et de Jeanne Plénaud décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Jean
Allaux fablicier, âgé de cinquante deux ans, et
par Jean Clastre Sébottier, âgé de quarante
quatre ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dit être voisins de la défunte et ont signé
après lecture.
Constaté suivant l'acte, par moi Jean Léopold
Bellouard maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

J. Clastre Sébottier
J. Bellouard

N° 82
 du 18^{bre} 1863
 Pierre
 Lufard
 62 ans

J'ai mil huit cent soixante trois, le dix huit
 décembre, à une heure du soir.
 Nous Maire et officier de l'état civil de la
 commune de Saint André de Cubzac, avons procédé
 à la transcription de l'acte de Décès dont la
 teneur suit:
 Extrait du registre des actes de décès de la commune
 de Cadillac, chef lieu de canton, arrondissement
 de Bordeaux, département de la Gironde
 Du dix huit novembre mil huit cent soixante trois
 à sept heures du matin. Acte de Décès de
 Lufard, s'écrit ainsi que nous nous en sommes
 assuré le dix sept novembre courant à sept heures
 du matin, dans la commune de Cadillac, quarantaine
 Saint Martin, boulangier de profession, célibataire,
 âgé de soixante deux ans, né et demeurant au
 lieu d'André de Cubzac, département de la Gironde
 fils de feu Jean Lufard, et de défunte Marie
 Prévot. Sur la déclaration à moi faite par
 le sieur Jean Thomas, garde champêtre, âgé
 de quarante sept ans, demeurant à Roguion
 canton de Cadillac, et par le sieur Jean
 Laubis, vigneron, âgé de trente deux ans, demeurant
 à Cadillac, département de la Gironde
 non parents du défunt, lesquels ont signé avec
 nous le présent acte après lecture
 signé au Registre, Thomas, Laubis, et le maire
 Etienne Dupont. Pour copie conforme
 au registre, délivré en vertu de l'art. 80 du
 Code Civil. Le maire, signé Dupont.
 Pour la légalisation de la signature de la
 signature de M. Dupont, Maire de la Commune
 de Cadillac. Bordeaux le 10 Décembre 1863
 Pour le Préfet de la Gironde, Le conseiller de
 Préfecture délégué, signature illisible
 Et de cette transcription, nous avons dressé le
 présent acte, que nous avons signé.
 Le Maire,
 E. Bellouard

Le présent Registre contenant quatre
 vingt deux actes de Décès, a été clos et
 arrêté par nous Jean Lejeune Bellouard,
 Maire de St. André de Cubzac, le trentième
 Décembre mil huit cent soixante trois,
 au soir.

Le Maire
 J. Bellouard

Cable des actes de Décès

Noms et prénoms des Décédés	Dates des Actes.
Argout Pierre	25 Février 1863
Blonda Antoine	1 ^{er} idem
Bernard Claude	17 id.
Brulatour Béatrice	1 ^{er} Mars
Bernateau Jeanne	13 Juillet
Baudreau Marie	18 id.
Bernard Claude	9 Septembre
Bouchon Jeanne	17 id.
Baillou Jean	1 ^{er} Octobre
Bertin Paul	16 id.
Biaix Marie	19 id.
Broustey Jean	29 id.
Bonnarceau Jean	23 id.
Bonnet Léger	28 Septembre

C.

Chaillat Françoise	
Cathala Jean Baptiste	10 Mars 1863
Camuscasse Jean	30 Avril
Cajadaram Jean Romain	13 Juin
Caubit Charles mausie	22 id
	6 Aout

D.

Dalya Bernard	14 Avril
Donis Philyppe	25 id
Donis Magdelaine	12 Juin
Dubreuil Louis Eugène	7 Juillet
Dupuy Jean	16 Aout
Durand Pierre	28 id
Deyres Edmond	9 id
Denichaud Marie	18 id
Dureau Romain	16 Octobre
Donis Jeanne	9 Décembre
Despiau Pitouille	17 id

E.

Essieu Jean	1 ^{er} Septembre
Etier Antoine	2 id

F.

Frouin Elie	5 Septembre
-------------	-------------

G.

Guillem Marie	28 Janvier 1863
Gaudrie Pierre	5 Février
Grégoire Elie	1 ^{er} Mars
Gomblau Marie	9 id
Giraud Jeanne	26 Mars
Grégoire Jeanne	20 Juin
Gorcea Pedro	18 Juillet
Gautier Marie Elisabeth	4 Aout
Guérin Marie	6 id
Gontier Mathurin	7 Octobre

H.

Hervé Jean	16 Mars
Houreauc Raymond	16 Décembre

I.

Iambert Jean	17 Janvier
Iavancau Françoise	28 id
Iargeteau Romain	6 Février
Iégé Marie	5 Mars
Iafon Jean	27 Juin
Iamsade Hilaire	29 Juillet
Iéger Dumet	29 Septembre
Ieydet Marie	8 Octobre
Iabayrie Jean	8 id
Iaforgue Catharine	

Lutard Pierre

M

Melet Pierre

Montangon Jean

Mormier Marie

Marcés François (Maur)

Melle Elisabeth

P

Peyras Catherine

Pévercau Marie

Petit Marie

Peyroulet Jean

Pévercau Catherine

Petit François

Trolongeau Suzanne

R

Rolland Jean

Rolland Jeanne

Richard Louis

Raymond Jeanne

S

Sévie Béatrice

18 X^{de} 1863

19 avril

3 avr

10 Septembre

15 id

26 id

21 mai

3 juillet

9 Septembre

23 id

23 id

14 Octobre

12 J^{de}

19 Janvier

24 février

9 mars

31 mai

9 Février

Sarimeau Marguerite

Surin Habelle

Salli François

Salli Marie

Saujon Pétrole

Sadout Pierre

T

Tournade Marie

V

Virgion Jean

Verdon Edouard

Vigé Catherine

12 Février 1863

30 mars

11 mai

6 juin

4 Septembre

9 Décembre

4 Septembre

29 mars

30 mai

3 avr

Clôture et arrêté la présente Table, conforme aux actes de Diés, par messieurs Maire de St. André de Cubzac soussigné. St. André de Cubzac le 31 Décembre 1863

Le maire,

J. Bellouant